Arrêté n°2026-041

Arrêté portant nomination

Direction-adjointe par intérim du Service Formation Professionnelle et Alternance (SFPA) – Madame Fanny DE LAGAUSIE

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L714-1 et D714-55 et suivants ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts du Service Formation Professionnelle et Alternance de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 10 ;
Vu la délibération n°2025-032 du conseil d'administration du 29 avril 2025 portant élection du président de l'université Bretagne Sud – M. MENIER (David) ;

Considérant l'absence prolongée du directeur-adjoint du SFPA ;
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement du service ;

Arrête

Article 1. Madame Fanny DE LAGAUSIE est nommée directrice-adjointe par intérim du Service Formation Professionnelle et Alternance (SFPA) de l'université Bretagne Sud à compter du 1er juin 2026.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015 au recueil des actes administratifs sur le site internet de l'UBS.

Article 3. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER

Signé électroniquement par : David Menier
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Le Président

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr